FNEC FP FO
SNFOLC

9 avril : grève interprofessionnelle

L'heure est venue

Editorial du Syndicaliste des Lycées et Collèges n° 405 de mars 2014
par Jacques Paris, secrétaire général

L'HEURE est venue d'agir, de se mobiliser, de construire le rapport de force ;

Par la seule arme à la disposition des salariés pour ce faire : la grève ;
En se saisissant de l'appel commun des confédérations Force Ouvrière, CGT et Solidaires à la grève interprofessionnelle le 9 avril, grève des salariés du secteur public comme du secteur privé.
Cette proposition, c'est notre confédération Force Ouvrière qui l'a faite, prenant ses responsabilités, appuyée sur le mandat confié par les 3000 délégués de son congrès qui s'est tenu début février.

A offensive d'ensemble, riposte d'ensemble.
Pacte de responsabilité, réforme territoriale, loi Macron. C'est cela qu'il faut bloquer ! C'est le sens de l'appel au 9 avril.
Il y a 600 000 chômeurs de plus depuis mai 2012. Qui peut croire que les 50 milliards de coupes budgétaires planifiées d'ici 2017 et leurs conséquences sur l'investissement public, sur les services publics, sur nos salaires, assorties de 40 milliards de cadeaux aux patrons vont relancer l'activité ?
Le pacte c'est par exemple 3 milliards de coupes dans les hôpitaux, dont 860 millions pris sur la masse salariale, soit l'équivalent de 22000 emplois. Comment ne pas voir l'image des hôpitaux grecs vides... vides de médecins, d'infirmières licenciés et de patients privés de sécurité sociale ?
Et cette semaine la Commission européenne vient d'exiger de passer de 50 à 80 milliards : le gouvernement y travaille déjà.
Le pacte de responsabilité, c'est un marché de dupes : nous l'avons dit depuis le début.
La réalité c'est une politique d'austérité perpétuelle, c'est le détricotage systématique de toutes les conquêtes sociales et démocratiques construites par nos aînés, à commencer par celles de la Libération.
Marché de dupes aussi la loi de refondation de l'école qui n'est qu'une pièce d'une politique générale d'austérité et de déréglementation. Les 60 000 postes : où sont-ils ?

On nous annonce une réforme du collège qui découle de la loi, fondée sur un socle de compétences désincarné, coupé de toute connaissance disciplinaire, agrémenté en lieu et place de bonnes intentions affichées sur la promotion de valeurs comportementales et socialisantes.

Marché de dupes les décrets Hamon-Peillon et celui sur les IMP. Les circulaires en passe de paraître en concrétisent dans le détail les conséquences. Nous n'avons jamais pris la *« reconnaissance des missions »* et la *« transparence dans les indemnités »* comme une prétendue garantie. Ces décrets sont régressifs: nous les combattons. Ils rompent avec ce qui a fait l'identité statutaire et professionnelle des professeurs depuis des décennies : obligations de service définies en heures de cours, donc dérogatoires au temps de travail de la fonction publique, et des réductions de service statutaires, autrement dit les décrets de 50.

Le 9 avril ce sont 24 heures « public-privé » qui compteront.
La tâche de l'heure c'est d'assurer la grève massive, en appelant nos collègues sans attendre à se mettre en grève, en se réunissant dans les établissements, en établissant les revendications urgentes, en élargissant les appels communs à la grève à tous les niveaux. C'est ce à quoi nous nous employons.
A chacune, chacun et à tous nous disons : c'est le moment !
Le 9 : tous en grève !

SNFOLC
Siège national
6-8 rue Gaston Lauriau - 93513 Montreuil-sous-Bois Cedex
Tél. : 01 56 93 22 44 - Fax : 01 56 93 22 42
snfolc.national@fo-fnecfp.fr
Site Internet du SNFOLC :
www.fo-snfolc.fr